



La varicelle et la grossesse

Qu'est-ce que la varicelle?

- La varicelle est une maladie très contagieuse causée par le virus varicelle-zona.

Comment la maladie se propage-t-elle?

- La maladie se propage très facilement et très rapidement.
- Elle se transmet par les gouttelettes projetées dans l'air lorsqu'une personne infectée tousse ou éternue. Elle peut également se transmettre au contact avec des ampoules.
- On peut aussi contracter la varicelle en touchant les ampoules d'une personne ayant le zona.
- En général, il s'écoule de 10 à 21 jours entre l'exposition au virus et l'apparition des symptômes de la varicelle.

Quels sont les symptômes?

- Les premiers symptômes de la varicelle sont généralement la fièvre, l'écoulement nasal et la fatigue.
- Un ou deux jours plus tard, une éruption cutanée qui démange apparaît. Elle se transforme rapidement en ampoules remplies de fluide. Environ cinq jours plus tard, ces ampoules forment une croûte.
- L'éruption cutanée peut apparaître sur le visage, la poitrine et le dos, puis se répandre sur le reste du corps, y compris à l'intérieur de la bouche, sur les paupières et sur les parties génitales.

Quelle est la période de contagion?

- La personne est la plus contagieuse un ou deux jours avant l'apparition de l'éruption cutanée.
- Elle peut transmettre la maladie jusqu'à ce que toutes les ampoules aient formé une croûte.
- La plupart des personnes qui ont eu la varicelle ne l'auront pas à nouveau. Il y a des exceptions.

Quels sont les risques de la varicelle pour le fœtus?

- Une infection à la varicelle pendant le premier ou le deuxième trimestre de la grossesse peut causer une malformation du fœtus ou des dommages appelés syndrome de varicelle congénitale.
- Ce syndrome affecte seulement 1 à 2 % des bébés dont la mère a été infectée au cours des 20 premières semaines de la grossesse.

Quels en sont les risques pour le nouveau-né?

- Une infection à la varicelle dans les cinq jours précédant la naissance ou les deux jours suivants peut causer un cas grave de varicelle chez le nouveau-né.
- Une infection à la varicelle chez un nouveau-né peut causer des complications graves, voire mortelles.

Et si j'ai été exposée pendant ma grossesse?

- Communiquez dès que possible avec votre fournisseur de soins de santé s'il s'agit de votre première infection à la varicelle.
- Une simple analyse sanguine permet de déterminer si vous êtes immunisée contre la varicelle.
- Si vous n'êtes pas immunisée, votre médecin peut vous administrer des immunoglobulines contre le virus varicelle-zona, qui contiennent une concentration élevée d'anticorps. Ces substances présentes dans le sang peuvent vous protéger contre la maladie ou réduire la gravité des symptômes.

Y a-t-il un vaccin?

- Le vaccin contre la varicelle est administré aux enfants dans le cadre du programme de vaccination de l'Ontario.
- Vous ne devriez pas recevoir ce vaccin si vous êtes enceinte.



- Les personnes non enceintes qui reçoivent le vaccin contre la varicelle doivent attendre un mois avant de tomber enceintes.
- Si vous envisagez une grossesse, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé pour faire le bilan de votre vaccination et discuter des vaccins.

Pour plus de renseignements, téléphonez au Programme de contrôle des maladies transmissibles au 705 474-1400 ou au 1 800 563-2808, poste 5229 (numéro sans frais).

Références :

Ministère de la Santé. *Infectious Diseases Protocol, Appendix 1: Chickenpox (Varicella)*, 2022. Extrait de : https://www.health.gov.on.ca/en/pro/programs/publichealth/oph_standards/docs/chickenpox_chapter.pdf

Agence de la santé publique du Canada. *Vaccin contre la varicelle : Guide canadien d'immunisation*, 2018. Extrait de : <https://www.canada.ca/en/public-health/services/publications/healthy-living/canadian-immunization-guide-part-4-active-vaccines/page-24-varicella-chickenpox-vaccine.html>

Fiche de renseignements pour 13-CDC-1 05-16-2023